

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499 rue Principale, le 12 décembre 2005 à 22 h 25.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, Monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2005-12-448

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion : Règlement traitant de l'imposition de taux de taxes et de tarifs de compensation de services pour pourvoir aux dépenses de l'année 2006
4. Avis de motion : Règlement traitant de la rémunération des élus municipaux
5. Période de questions
6. Clôture de la session

3. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT TRAITANT DE L'IMPOSITION DE TAUX DE TAXES ET DE TARIFS DE COMPENSATION DE SERVICES POUR POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2006

Le conseiller Monsieur Eric Lapointe donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 46-2005 traitant de l'imposition du taux de taxes et de

tarifs de compensation de services, pour pourvoir aux dépenses de l'année 2006.

4. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT TRAITANT DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Le conseiller Monsieur Denis Champagne donne un avis de motion pour l'adoption du règlement traitant de la rémunération des élus.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET POUR LE PUBLIC

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

Monsieur Herman Bolduc, maire, profite de l'occasion pour prononcer ses vœux du Temps de Fêtes à tous les contribuables.

6. CLÔTURE DE LA SESSION

2005-12-449

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 22 h 35.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.